

Compte rendu du CE DTSI de juillet 2015

Lors de ce Comité d'Etablissement, la Direction a consulté les élus du CE sur un projet de transfert de la gestion des pylônes de la Direction de l'Immobilier Groupe aux UPR, sur le projet de création d'une Direction des InFrastructures. Elle a fourni des informations sur les perspectives d'emplois sur la période 2014-2017. Elle a fourni des informations sur la libération du site de Paris Mac Donald.

■ Projet de transfert de la gestion des pylônes de la Direction de l'Immobilier Groupe aux UPR.

- **La présentation du dossier par la Direction :** Ce projet consiste à transférer la gestion des 3156 pylônes actuellement gérés par la DIG aux UPR. A pour objectif d'avoir un seul gestionnaire pour l'ensemble des pylônes. Pour l'ensemble des sites, les UPR reprennent les activités de gestion des pylônes :
 - le pilotage de la maintenance et du contrôle sécurité réglementaire des pylônes et sites associés.
 - la gestion des cohabitants (accueil des demandes d'hébergement, gestion des baux et facturation des occupants tiers)
- **Le point de vue de la CFE-CGC :** La CFE-CGC souhaite souligner que ce projet succède et annule le projet Di@ne Pylônes lancé il y a 2 ans. Ce projet à l'époque a procédé à des transferts de patrimoine des UPRs vers DIG et qui sont de ce fait totalement remis en question. Néanmoins sur ce dossier Pylônes, la CFE-CGC émet un avis positif car ce projet a du sens et permet de placer cette gestion centralisée dans un établissement unique en UPR. Nous demandons néanmoins à la Direction une attention particulière sur la mise à disposition des emplois nécessaires ainsi que sur les budgets afférents et les prestations externes en assistance à reprise dans les UPR (intégration dans le SI des UPR et mise en sécurité des accès). Nous sommes persuadés que la mise à disposition rapide de ces ressources et leur maintien dans le temps sont la clé du succès effectif de ce projet.
- **L'avis du CE :** 16 voix POUR (dont la CFE-CGC) et 5 Abstention (SUD). La résolution est validée

■ Le rapport Perspectives, Emplois et Compétences 2014 - 2017

- **Le Bilan de l'emploi 2014 présenté par la Direction :** Nous sommes à fin 2014 13945 CDI et CDD sur le périmètre de la DTSI soit une décroissance de 273 CDI durant l'année 2014. Cette décroissance résulte de 97 recrutements externes plus un solde positif de 112 mobilités intra-groupe et 460 départs définitifs, soit moins de 1 recrutement pour 2 départs. A noter que le nombre de départs à la retraite a augmenté de 10% par rapport à l'année 2013. Cette diminution des effectifs impacte tous les secteurs d'activités mais présente une forte disparité selon les régions : ainsi le Nord présente la plus forte décroissance (moins 4,1%) et près de la moitié des recrutements externes concerne l'Ile France.
- **Les perspectives 2015 - 2017 :** La Direction prévoit une décroissance naturelle de près de 20% de notre force au travail (moins 2500), décroissance comblée que sur la base d'une personne pour 2 à 3 départs : soit entre 900 et 1200 recrutements. Pour 2015 la DTSI prévoit 260 recrutements externes, idem pour 2016. Comme pour le bilan 2014, les perspectives 2015 -2017 aggravent le recul de certaines régions telles que le Nord, l'Est mais favorisent les territoires Ile de France, Ouest et Sud Est.
- **Le point de vue de la CFE-CGC :** Aujourd'hui, toutes les structures de métiers sont représentées sur l'ensemble du territoire, ce qui risque de ne plus être le cas dans l'avenir, au vue de cette décroissance. Et puisque les gains de productivité ont été évoqués, il ne faudrait pas que ceux-ci deviennent pénalisants pour ceux qui les ont faits avant les autres. On voit bien que la direction fait des choix géographiques à partir d'une photo sans tenir compte des gains de productivité fait ici et des gains de productivité à produire ailleurs.
- **L'avis du CE :** 20 voix CONTRE (dont la CFE-CGC) et 1 Abstention (CFTC). La résolution est rejetée.

■ Information – consultation sur la création de la Direction des Infrastructures (DIF) au sein de la DTSI

- **La présentation du dossier par la Direction** : A l'heure de construire nos nouvelles salles Greenwich, il est proposé de créer la Direction des Infrastructures, par le regroupement de la Direction du programme Greenwich, de la majeure partie de la Direction de l'Ingénierie des Infrastructures (D2I) et de la Direction de l'Exploitation des Infrastructures (DEI). Les activités D2I non liés aux infrastructures SI et PFS ne rejoignent pas la DIF. Ainsi est constituée une Direction des Infrastructures Réseaux au sein de DTRS/DPMO à laquelle seront rattachés certaines équipes D2I et le PNET (Pôle National Environnement Technique).

Cette nouvelle Direction reprend l'ensemble des services en charge de concevoir, construire et exploiter nos Data Centers (bâtiments, environnement technique et sécurité des accès) et les infrastructures actives (serveurs, systèmes d'exploitation, systèmes de stockage).

- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Ce projet est cohérent en matière d'organisation aussi nous avons voté POUR sa mise en œuvre. Néanmoins, si nous apprécions l'information faite en CE et la consultation du CHSCT de l'UPRSO, nous ne comprenons pas le choix d'insérer dans ce projet le rattachement à DPMO de l'équipe PNET de l'UPR SO qui n'a rien à voir directement avec la création de la DIF mais concerne plus particulièrement la DTRS, cela venant brouiller la lisibilité du projet DIF. Enfin, nous ne comprenons pas pourquoi le rattachement à DPMO de l'équipe PSI de Jean-Michel FLUTET précédemment rattachée à l'UPRSE a fait l'objet d'un simple relevé de Décision du directeur de DPMO en date du 1^{er} juillet sans information au même titre que PNET. Pour conclure, est-ce que les évolutions

d'organisation de DPMO, voire de la DTRS, pourront être présentées en CE dans leur ensemble afin de donner de la lisibilité aux évolutions d'organisation de cette Direction ?

- **L'avis du CE** : 16 voix POUR (dont la CFE-CGC) et 5 CONTRE (SUD). La résolution est validée

■ Information préalable à consultation du CE concernant le projet de libération du site de paris Mac Donald.

- **La présentation du dossier par la Direction** : Le projet consiste à organiser le déménagement de l'ensemble des salariés présents sur le site de Mac Donald vers les sites de Ménilmontant (au 26 rue Sorbier) et de Alleray/Saint Lambert (au 12 rue Saint Amand). Opération à mener d'ici fin 2016 si le permis de construire pour le site de Ménilmontant et l'autorisation de travaux pour Alleray/Saint Lambert soient acceptées d'ici novembre 2015 ; à défaut le bail de mac Donald se poursuivra pour 3 années supplémentaires (fin 2019).

Le site de Mac Donald est occupé quasi exclusivement par des équipes de la DERS. Le projet est construit de telle façon que chaque équipe soit déménagée au complet vers l'un des 2 sites cibles. Ainsi le site de Ménilmontant hébergera les salariés de la Direction DR/ACRM, DS/SCV, DS/STVC, DS/SINT et DS/PRC. Tous les autres salariés seront regroupés sur le site de Alleray/Saint Lambert. Selon La Direction le temps de trajet serait dégradé d'au moins 20 minutes pour une minorité et près de la moitié des salariés auraient une amélioration du temps de trajet. Des positions de télétravail seront créées sur chacun des 2 sites cibles.

La CFE-CGC revendique

- ➔ Nous demandons plus de concertation avec les Instances Représentatives du Personnel et les salariés pour la définition des projets, plus de transparence dans la présentation des projets de réorganisation que la Direction soumet au CE,
- ➔ Nous demandons l'arrêt des disparitions des emplois en province dans les métiers du réseau; nous sommes inquiets sur les projets de regroupements par métier et l'abandon progressif de la couverture nationale pour les métiers du réseau ; orientations qui fragilisent de plus en plus de salariés et renforcent leur isolement.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Didier Coquillé 06 83 98 22 84
Jean Pelegrin Bomel 06 08 36 27 69
Claude Ruget 06 70 27 89 03
Herve Clipet 06 72 36 37 54

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange

twitter.com/CFECCGOrange

